



CENTRE HOSPITALIER
THÉOPHILE ROUSSEL

Le Centre Hospitalier

THÉOPHILE ROUSSEL

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE

130 ANS *d'histoire*

de 1895 à aujourd'hui



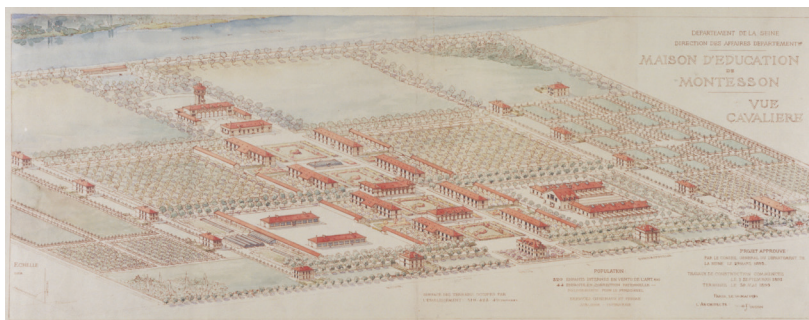
Le Centre Hospitalier Théophile Roussel, construit à Montesson pour éduquer de jeunes mineurs, a constamment su faire preuve d'adaptabilité aux idées nouvelles et ainsi, **du concept pénitencier et correctionnel d'avant-guerre, l'établissement s'orientera vers l'éducatif et le soin des enfants et adolescents puis des adultes.**

Cet aperçu historique survole les transformations successives de l'établissement que le département de la Seine voulut constamment montrer comme un établissement modèle.

De 1895 à 1902 La maison d'éducation

Cette colonie agricole et horticole pénitentiaire, fondée sur l'article 66 de la loi de 1810, est destinée à remplacer la prison de la Petite Roquette à Paris et a pour but de jouer un **rôle d'éducation des jeunes délinquants**, principe essentiel porté par le conseiller de Paris Louis LUCIPIA, maître d'oeuvre du projet et franc-maçon notoire. Inaugurée en 1895 par le président de la république Félix FAURE, la colonie prendra quelques mois plus tard le nom de « Maison d'Education Michel-Louis Lepelletier-de-Saint-Fargeau ».

Le modèle qui inspira la construction de la nouvelle Maison d'éducation du département de la Seine est la **colonie pénitentiaire de Mettray** près de Tours (construite en 1839). Les enfants n'y sont pas enfermés comme dans une sombre maison de correction, mais détenus dans un cadre agréable, en pleine nature. **Montesson sera la 1^{ère} colonie pénitentiaire laïque, dont la devise sera LEX (loi)**, tandis qu'à Mettray : « Dieu vous regarde ».



D'une superficie de 32 hectares, le site est situé en bord de Seine, à 20 km à l'ouest de Paris et a la forme d'un rectangle de 700 mètres sur 450 mètres de largeur.

Il est situé à 2 kilomètres de la gare du Pecq, qui fût en son temps la première ligne de chemin de fer en France.

Art 66 du code pénal

« Lorsque l'accusé aura moins de 16 ans, s'il est décidé qu'il a agi sans discernement, il sera acquitté, mais il sera, selon les circonstances, remis à ses parents ou conduit dans une maison de correction pour y être élevé et détenu pendant tel nombre d'années que le jugement déterminera et, qui, toutefois, ne pourra excéder l'époque où il aura accompli sa vingtième année. »

Son architecte est Henri Poussin (également architecte de la prison de Fresnes).

Sa capacité d'accueil est de 320 enfants, à répartir dans 8 pavillons situés autour de l'axe central et possédant chacun leur propre cour et préau.

Ces pavillons, lieux de travail et de vie, sont nommés selon des personnalités protectrices de l'enfance : **Victor Hugo, d'Alembert, Jean Macé, Condorcet, Michelet, Diderot, Lakanal et La Fontaine**.

12 autres pavillons entourent la propriété : les habitations des employés, des instituteurs et des maîtres ouvriers.

Des bâtiments sont consacrés à la logistique de ce village miniature : cuisines, dépôt d'épicerie, boulangerie, buanderie, bains, infirmerie, lingerie, une ferme complète avec ses dépendances obligées, écurie, vacherie, porcherie, poulailler, un château d'eau surmontant divers magasins, une grande serre, un grand bassin de natation avec cabines.



De 1902 à 1940 L'école de pré-servation Théophile Roussel

L'établissement est transformé en 1902 après l'échec de la Colonie Pénitentiaire (difficultés avec l'administration pénitentiaire, non fermeture de la Petite Roquette, non fonctionnement du quartier de la correction paternelle...).

Apparaît alors le **concept « d'enfant victime »** et l'accueil de jeunes garçons indisciplinés, d'origine urbaine, de 7 à 13 ans (pour un départ à 16 ans).

L'école prend le nom de **Théophile Roussel**, parlementaire à l'origine des lois sur la protection de l'enfance.

Qui est Théophile Roussel (1816-1903) ?

Fils de médecin, il travaille à la Salpêtrière en tant qu'interne dès 1838, puis en 1841 à l'hôpital Saint-Louis.

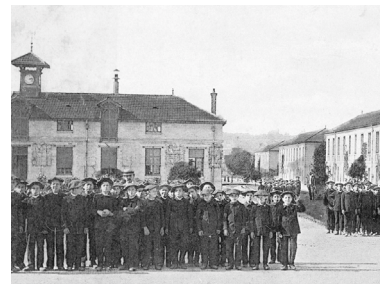
Elu député de Lozère en 1849, il s'intéresse à l'éducation correctionnelle des enfants et fait voter une loi sur la protection de l'enfance du premier âge en 1874.

Il s'occupe également des logements insalubres, souhaite limiter à 14 ans l'âge des enfants admis à travailler dans les manufactures (le parlement votera 12 ans), combat l'alcoolisme, s'intéresse aux réformes de l'éducation pénitentiaire.

Le 24 juillet 1889, il fait voter une loi qui délègue le droit de correction paternel à la seule appréciation de l'assistance publique, protégeant ainsi les enfants des pères indignes.

Considérant que l'ignorance est la base de l'immoralité, le premier objectif de l'école, **est l'obtention du certificat d'études et l'apprentissage d'un métier.**

Cette « *ruche de travail utile* » comme l'appelle l'un de ses administrateurs Ambroise RENDU, forme essentiellement des jardiniers, qui contribuent à mettre en valeur l'ensemble de la propriété.



En 1935, suite à un projet de nouvelle route, le domaine départemental est menacé d'expropriation car l'école est située sur la voie triomphale.

Deux ateliers, consacrés au travail du bois ou au fer, permettent l'apprentissage de certains métiers à ceux des enfants que rebutterait la culture maraîchère ou horticole.



De 1943 à 1973 Le centre de neuro-psychiatrie infantile départemental

En décembre 1940, un article publié dans le journal « La Gerbe » dénonce les maltraitances qui seraient subies par les enfants. Ce scandale entraîne le suicide du directeur et le **début d'une nouvelle période pour l'établissement qui révolutionnera ses méthodes de rééducation.**



S'appuyant sur les méthodes du scoutisme, et les connaissances récentes de la psychiatrie de l'enfant, le nouveau directeur Jean PINAUD ouvre en 1943, l'une des **premières écoles de formation des éducateurs spécialisés de France** qui formera pendant 10 ans quelques 350 éducateurs.

Les chambrettes grillagées (cages à poules) sont remplacées par de vastes dortoirs et les « surveillants » par des jeunes éducateurs émanant du scoutisme.



En 1945, les Américains transforment une partie de l'établissement en hôpital de campagne, laissant au passage quelques traces d'un nouvel art de vivre au travers de fresques cartoonesques dans un bâtiment.

Progressivement l'école Théophile Roussel, se transforme, et accueille non plus les enfants victimes, mais dorénavant des enfants et adolescents dits « **inadaptés** » et qui **nécessitent des prises en charge médico-éducatives.**



En 1966, l'établissement prend le nom de Centre de Neuro-Psychiatrie et **en 1968, le Conseil Général de la Seine décide d'affecter l'ensemble immobilier à la pédopsychiatrie.**

Pendant 50 ans, l'établissement accueillera de 3 000 enfants indisciplinés, confiés par les magistrats instructeurs, les écoles primaires du département de la Seine, et les pupilles indisciplinés de l'Assistance Publique.

15 septembre 1972 : pour la première fois des filles sont admises en hospitalisation.

De 1974 à 1994

Le centre hospitalier interdépartemental

À partir du 1^{er} janvier 1974, l'Institut Théophile Roussel évolue en **centre hospitalier spécialisé en psychiatrie infanto-juvénile**. 50 postes d'infirmiers sont créés et tous les pavillons se transforment progressivement en unités de soins à temps plein ou partiel tout en développant une politique d'accueil des enfants provenant de l'ensemble de la région parisienne.

Secteurs gérés temporairement par l'établissement

- > 1972-98 : 75I10 (puis CHS Sainte-Anne)
- > 1978-83 : 92I07 (puis centre psychothérapique d'Antony)
- > 1983-99 : 92G10 (puis CASH de Nanterre)

Progressivement différents secteurs de psychiatrie de l'enfant sont rattachés à l'établissement : 92I03 (des Hauts-de-Seine) et 78I03 (des Yvelines) en 1975, les secteurs 92I02 et 92I04 entre 1978 et 1981. Parallèlement, de profondes mutations vont s'opérer dans les pratiques de soins, **l'enfant étant désormais pris en charge par des équipes pluridisciplinaires**. Des unités spécifiques voient le jour et l'on assiste aux premières implantations d'unités à l'extérieur de l'établissement sur les secteurs rattachés. Les Centres Médico-Psychologiques sont rattachés à la gestion de l'Institut en 1986.

De 1995 à 2015

Un établissement pour

enfants, adolescents et adultes



En janvier 1995, l'hôpital accueille trois secteurs de psychiatrie générale (78G07-78G08 et 78G09) installés préalablement à l'hôpital de Bècheville aux Mureaux. En juin de cette même année, l'établissement commémore son centenaire sur plusieurs jours et autour d'un colloque retraçant un siècle d'histoire de la psychiatrie

infanto-juvénile.

En 2005, l'institut change d'identité pour devenir le Centre Hospitalier Théophile Roussel (CHTR)

De 2015 à aujourd'hui un Établissement

Public de Santé Mentale (EPSM) sur ses territoires



Aujourd'hui, le Centre Hospitalier Théophile Roussel propose **une offre de soins graduée favorisant la proximité et « l'aller vers... »** et développe des unités spécialisées d'hospitalisation complète et de recours dans ses **4 filières de soins** : périnatalité, enfance, adolescence et adultes.

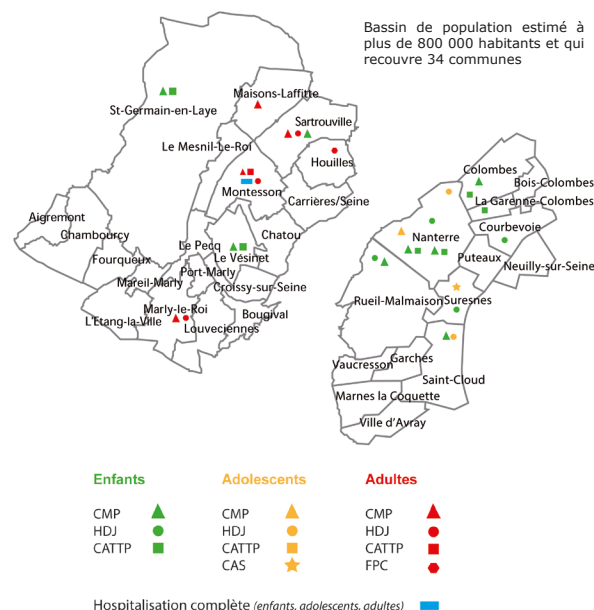
L'établissement est engagé dans la transformation de son offre, à travers une dynamique projets et des pratiques novatrices (équipes mobiles, stimulation magnétique transcrânienne, hortithérapie, médiation animale...).

Le CH Théophile Roussel est impliqué activement dans la construction **des Projets Territoriaux de Santé Mentale (PSTM) des Hauts-de-Seine et des Yvelines Nord**.

Le soin est axé sur une approche globale de la personne dans son parcours de santé ET de vie et plus seulement dans son parcours de soins. Cela amène plus de liens partenariaux sur un territoire donné avec les acteurs du médico-social, du social, de la médecine de ville sur des thématiques telles que les soins somatiques, la prévention, la réhabilitation psychosociale, l'insertion, la scolarité...

Le CH Théophile Roussel fait partie du **GHT Yvelines Nord** avec les 3 hôpitaux de Mantes-la-Jolie, Meulan-Les-Mureaux, Poissy-Saint-Germain-en-Laye et les 2 EHPAD de Conflans-Sainte-Honorine et de Sartrouville.

SECTEURS ENFANTS, ADOS ET ADULTES 78 & 92



QUELQUES CHIFFRES (2024)

> Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent : 42 lits et 133 places d'hospitalisation de jour ;

> Psychiatrie de l'adulte : 66 lits et 43 places d'hospitalisation de jour ;

> 3 174 enfants et adolescents et 2 708 adultes suivis sur les différents secteurs.

> 79 340 actes ambulatoires - 44 604 journées de prise en charge.

Environ 650 personnes travaillent pour le centre hospitalier (médecins, soignants, socio-éducatifs, administratifs, techniques...)

